

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS 2018/2019

INSCRIPTION d'un FRERE ou d'une SŒUR :

Vous avez au moins un enfant actuellement scolarisé à Saint Dominique et vous désirez inscrire d'autres membres de la fratrie, merci de suivre les étapes dans l'ordre qui suit :

Etape n°1

Vous pouvez télécharger en suivant les liens ci-dessous tous les formulaires d'inscription selon le/ou les niveaux de classe souhaités pour l'année scolaire 2018/2019.

Attention : Les demandes en classe de **petite section de maternelle** seront étudiées uniquement pour les enfants nés en **2015**.

[1er degré](#) (maternelle/élémentaire)

[6e](#)

[5e](#)

[4e](#)

[3e](#)

[2nd](#)

[1ère](#)

[Ter](#)

Etape n°2

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ETUDIÉS. Nous ne ferons aucun rappel.

Retourner (par courrier postal) les imprimés dûment remplis et accompagnés :

-des copies (pas d'originaux) des bulletins scolaires :

•année 2016/2017

•année 2015/2016

-1 enveloppe timbrée et à votre adresse (pour la réponse)

-1 lettre de motivation

Enfin, pour compléter le dossier, les copies des bulletins de l'année en cours (2017/2018)

sont à faire suivre chaque trimestre dès réception.

Saint Dominique – secrétariat élèves

23 quater bd d'Argenson

BP 83

92203 Neuilly/Seine CEDEX

Etape n°3

Après étude du dossier une réponse pour un rendez-vous, une mise en attente ou un refus, vous sera adressée.

L'étude du dossier de votre enfant sera prioritaire. La **date limite** de demande de dossier dans le cadre d'une inscription "fratrie" est fixée au **25 septembre**.

Après cette date il n'y aura plus de priorité.